



Halle, le 7 octobre 2024.

Dossier behandeld door
traité par

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE EXTRAORDINAIRE 2024

Ref.
Bijlage(n)
Annexe(s)

Le Conseil d'Administration National vous prie de bien vouloir assister à l'**Assemblée Générale Nationale Extraordinaire** qui aura lieu le **mercredi 23 octobre 2024 à 11h00**, dans le bâtiment administratif RFCB, situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

ORDRE DU JOUR DEFINITIF

1. ELECTIONS

- a) Propositions de modifications aux Règlements RFCB – en annexe
- b) Ligne du temps – en annexe

2. Autres propositions de modifications aux Statuts

- a) Article 15 – ajout à l'article 15.2.2 :

« La liste des noms, adresses, ... des autres personnes physiques liées à ce colombier publicitaire. Si ces personnes ne sont pas membres de la RFCB, elles seront d'office affiliées sur base de l'article 9 des présents statuts ».

- b) Article 23 – proposition introduite par le Comité Sportif National – en annexe
- c) Information sur l'article 34 - suppression de la fonction de porte-parole

Pour le Conseil d'Administration National,
Le Président National,

Pascal BODENGIEN



v.z.w. KBDB

Vereniging zonder winstoogmerk. Aangenomen door de FOD van Financiën en Volksgezondheid
Association sans but lucratif. Agréée par les SPF des Finances et de la Santé Publique
Ondernemingsnummer - Numéro d'entreprise 0407138001

RFCB a.s.b.l.



Gaasbeeksesteenweg 52-54 || 1500 Halle

Tel: 02 537 62 11 • Fax: 02 538 57 21

KBC BE79 4338 2420 0133

www.kbdb.be - nationaal@kbdb.be

BIC KREDBEBB

www.rfcb.be - nationale@rfcb.be